

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARILLAC-LE-FRANC

LE 24 AOUT 2023

L'an deux mille vingt-trois le 24 août à 19 heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Marillac-le-Franc se sont réunis en session ordinaire dans la salle communale sur convocation adressée par le Maire, le 21 août 2023, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : BARDOULAT Pierre, Maire ; BOURDIER Nicolle, BOISSEAU Marie-Hélène, Adjointes ; AUTANT Éric, BORREGA Yann, DENIS Yannick, GRELBIN Suzanne, HENRARD Patrick, LESBARRERES Philippe, POUTHIER Delphine

Absents excusés : LAVERGNE Marie-Claire, RAMSDALE Phillip, SANSREFUS Evelyne

La séance a été ouverte à 19 heures sous la **présidence de Monsieur Pierre Bardoulat, maire.**

En application des dispositions des articles L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne **Madame Marie-Hélène Boisseau comme secrétaire de séance.**

Le quorum est de 7.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 juin 2023
- Démission du troisième adjoint
- Election d'un nouvel adjoint
- Aménagement du stade
- Nouvelle organisation salle des fêtes
- Taxe d'aménagement Photosol
- Travaux bâtiments et voirie
- Célébration Père Ausone
- Fête foraine
- Repas des anciens
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 juin 2023

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 juin est adopté à l'unanimité.

2. Démission du troisième adjoint

Pascal Mandavy a envoyé sa lettre de démission le 14 juillet dernier. La préfecture a donné son accord.

3. Election d'un nouvel adjoint

Le conseil choisit de se laisser le temps de la réflexion jusqu'à la prochaine réunion.

4. Aménagement du stade

MH Boisseau présente la proposition commerciale de la société Agospace :

- City stade de 12 x22 m en acier composite avec gazon synthétique : 62 105€ HT
- Parcours de santé : 17 841€ HT
- Agrès de fitness : 15 565€ HT

Il faut rajouter la création de la plateforme de 336m², estimée à environ 20 000€. Un devis plus détaillé sera demandé à une entreprise de TP. Favorable à ce projet, le conseil souhaite avancer dans la demande de subventions.

5. Nouvelle organisation salle de fêtes

En raison des nuisances occasionnées, les containers à ordures seront supprimés à partir du 1^{er} octobre. Les locataires de la salle devront donc emporter tous leurs déchets.

6. Taxe d'aménagement PHOTOSOL

La part communale concernant l'installation d'une ferme photovoltaïque s'élève à 5582€.

7. Travaux bâtiments et voirie

- A l'école : la peinture de la salle des CE1-CE2 ainsi que la couverture du préau et de l'autre salle de classe ont été effectuées.
- Le tracteur est en cours de réparation pour pouvoir supporter l'élagueuse.
- A la station d'épuration : le pompage de 50% des boues vient d'être réalisé par la SAUR.
- L'hydrocurage des réseaux a eu lieu en juillet
- Au presbytère, l'entreprise AUTANT vient de commencer les travaux d'isolation.

8. Célébration Père Ausone

La commémoration a lieu mercredi 30 août à partir de 11 heures à l'église. Une plaque offerte par la mairie sera inaugurée avant un repas organisé par la famille à la salle des fêtes.

9. Fête foraine

Manèges, expositions de véhicules anciens, majorettes, feu d'artifice et bric à brac sont au programme des samedi 2 et dimanche 3 septembre.

10. Repas des anciens

Les invitations sont envoyées. Menu à 30€ et spectacle de Martine Bourit. Nicolle Bourdier et MH Boisseau se chargent de la création et de l'impression des menus.

11. Questions diverses

- Le conseil médical du 17/08/2023 a émis un avis favorable à l'octroi d'un congé de longue maladie pour Jean-Philippe Lamy, agent communal, valable du 20.05.2022 au 19.02.2024.
- Le balisage du circuit de randonnée « Ligonne et Forêt » a été de nouveau tagué au niveau du hameau de la Mesnière. M. Le maire souhaite une information dans la presse locale et envisage de porter plainte.
- Le projet d'habitat partagé pour seniors reste toujours d'actualité. Si certains terrains constructibles du bourg étaient en vente, le conseil serait d'accord pour mener une étude en vue de les acquérir.

La séance est levée à 21h10.

Prochaine réunion : jeudi 26 octobre 2023

Le conseil municipal après en avoir délibéré,
Adopte à l'unanimité ce procès-verbal lors de la séance du conseil municipal du
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Pierre BARDOULAT

La secrétaire de séance,
Marie-Hélène BOISSEAU